

32^{ème} Randonnée

Des « Belles d'hier »

31 août, 1er et 2 septembre 2018



CAVADS/2/07/18

Bonjour à tous,

Voici arrivée notre 32^{ème} randonnée des « Belles d'hier ». Celle-ci nous emmènera en direction d'Angers pour goûter à « la Douceur Angevine » chère à Joachim du Bellay.

Cette randonnée est réservée aux cabriolets, coupés et voitures d'exception d'avant 1980 et les 30 premiers inscrits seront retenus.

// Programme de ces trois journées //

Vendredi 31 août

➤ Niort

8 h 00 : Accueil des concurrents.

Au café « Bugatti » au 342 avenue de Paris, derrière les établissements GOUIN

8 h 30 : Départ de la 32^{ème} randonnée en direction de Louresse-Rocheminier.

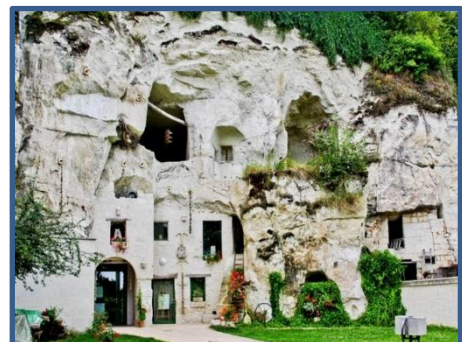
➤ Louresse - Rocheminier

// Déjeuner au restaurant « Les Délices de la Roche ».

// Après le repas, promenade digestive avec la visite du village troglodytique.

➤ Angers

// Dîner et nuitée au « Relais d'Orgemont ».



Village troglodytique Rocheminier

Samedi 1^{er} septembre

➤ Saint Jean des Mauvrets

Château d'Avrillé en plein cœur des vignobles du Val de Loire

// Visite de la propriété de la famille Biotteau

// Déjeuner sur place



Château d'Avrillé - Vignoble Biotteau

➤ Brissac Quincé

// Visite du plus haut château de France

➤ Angers

// Dîner et nuitée au « Relais d'Orgemont »



Château Brissac Quincé

Dimanche 2 septembre

Départ pour Maulévrier

➤ Maulévrier

// Déjeuner au restaurant

« Château Colbert »

// Visite du parc oriental et de ses jardins à la japonaise



Château Colbert

Retour sur Niort

- Fin de notre périple où un apéritif sera offert au « Café Bugatti »

*En espérant que vous passerez un agréable et « doux » séjour.
La commission des « Belles d'Hier »*



Parc de Maulévrier

32^{ème} Randonnée

Des « BELLES D'HIER »

Bulletin d'engagement



31 août
1^{er} et 2
Septembre
2018

➤ Equipage :

Nom : Prénom :

Accompagné(e) de :

Adresse : C P : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Mail : Police d'assurance n° :

Compagnie :

Permis de conduire n° : Délivré le :

➤ Véhicule :

Marque : Année de construction :

Contrôle technique du : N° d'immatriculation :

➤ Montant de l'engagement :

Pour deux personnes, chambre double : **500 €**

Pour une personne, chambre single : **250 €**

Montant Totalchèque à l'ordre du CAVADS

Vous souhaitez une réservation à l'Hôtel ATOLL : le jeudi 30/08 soir le dimanche soir 2/09
Nuitée **55 €** chambre double et **50 €** chambre single petit déjeuner non compris :
règlement sur place

Pour une bonne organisation de la 32^{ème} randonnée
Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir **le bulletin réponse, votre règlement et la
décharge de responsabilité signée au plus tard le mercredi 25 juillet 2018 à adresser à :**
Claude PROUST - 18 rue Camille Naudin - 79260 - La Crèche
Mail : jeanpierre.proust@wanadoo.fr téléphone : 06 11 29 53 76



32^{ème} Randonnée

Des

« Belles d'Hier »

31 août, 1er et 2 septembre 2018

Décharge de responsabilité

La 32^{ème} randonnée des « Belles d'Hier » qui se déroulera les **31 août, 1er et 2 septembre 2018** est une manifestation d'automobiles anciennes, ayant pour but de rassembler des passionnés de voitures de collection, à l'occasion d'une promenade touristique. Il n'est question ni de vitesse, ni d'épreuve chronométrée, mais seulement de tourisme et de découverte.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à cette concentration qui a l'obligation de l'assurer et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers et de lui-même.

Par la signature du présent document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit. En outre, il autorise aussi les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant sa voiture ou sa personne dans le cadre de la manifestation.

Je soussigné (e) :

Nom Prénom

Date

Mention Manuscrite : lu et approuvé

Signature :